



COMMUNE DE GY

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 16 DÉCEMBRE 2021

Législature 2020-2025

Salle Gyvi

◆◆◆

Présent-e-s

Exécutif :

M. Antoine CORNUT	Maire
Mme Magali OUEDRAOGO	Adjointe
Mme Danièle YAKOUBIAN	Adjointe

Bureau du Conseil

M. Sébastien DORAND	Président
Mme Myriam RIVOLLET	Secrétaire

Conseillère municipale

Mme Michèle TISCHHAUSER

Conseillers municipaux

M. Jérôme LARDENOIS-ROBERT	Vice-président
M. André FERREZ	
M. Alexandre SIZONENKO	
M. Bastien STAUFFER	
M. Jorge VARELA	
M. Robin VIDONNE	

Excusé

M. Éric WYSS

Absent-e-s

--

Procès-verbaliste

Mme Emmanuelle MAIA

◆◆◆

ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 25 novembre 2021
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Projet de délibération DM 2021_19 – crédit contribution annuelle FIDU
6. Projet de délibération DM 2021_20 – fixation du montant de la taxe professionnelle communale pour 2022
7. Projet de délibération DM 2021_21 – indemnités allouées aux maire et adjointes 2022
8. Projet de délibération DM 2021_22 – approbation du budget de fonctionnement et des investissements 2022
9. Comptes rendus des commissions
10. Dates des prochaines séances
11. Propositions individuelles et questions
12. Divers

◆◆◆

Le Président ouvre la séance à 19h15 en souhaitant la bienvenue à toutes et tous et annonce les personnes excusées.

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

2. Approbation du procès-verbal du 25 novembre 2021

Le Président passe en revue, page par page, le procès-verbal du 25 novembre 2021.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

5. Communications du Maire et des Adjointes

Le Président passe la parole au Maire, puis aux Adjointes.

M. Antoine Cornut

Cimetière

La réception des couvercles des cavurnes a eu lieu cette semaine, et deux arbres ont été plantés, il y a deux semaines, en compensation du sapin coupé ; l'OCAN réceptionnera ces plantations au cours du premier trimestre 2022. Le cimetière est actuellement un peu poussiéreux suite aux différents travaux en cette période plutôt sèche. La première grosse pluie nettoiera celui-ci. La coupe du sapin rend la perspective assez impressionnante.

Parascolaire

Le plan de travail définitif a été livré et posé. Ne reste plus que l'installation des grands luminaires pour terminer ce chantier.

Annulation des festivités de Noël

L'Exécutif a malheureusement dû prendre la décision d'annuler les festivités de Noël. Le Père Noël sera néanmoins à Gy le 21.12.2021 afin de distribuer les sachets de bonbons qu'une équipe de petits lutins et d'elfes a fabriqués.

FIDU

La commune recevra une subvention 2021 du FIDU de Fr. 35'000.- pour la construction de 5 nouveaux logements à Gy.

Chaîne du Bonheur

La commune a reçu une lettre de remerciements de la Chaîne du Bonheur après le versement de Fr. 3'000.- au bénéfice de l'Afghanistan et d'Haïti. **Le Maire** tient cette lettre à la disposition des intéressés.

Taxe professionnelle communale

Le professeur Xavier Oberson a donné, le 1.12.2021, une conférence à propos de la taxe professionnelle communale, dont l'avenir est fortement mis en cause suite à une initiative. Si celle-ci était acceptée par les Genevois, des conséquences très importantes se feraient ressentir en 2023 sur la péréquation intercommunale, sachant que la TPC représente 200 mios pour le canton. Une suppression de la TPC pourrait déséquilibrer le mécanisme de la péréquation intercommunale. Pour Gy, la TPC représente un revenu de Fr. 5'000.- en 2020. Pour la Ville de Genève, qui participe grandement à la péréquation, ledit revenu est de 110 mios. La présentation du professeur Xavier Oberson, qui est très intéressante et très bien faite, est à disposition des élus intéressés à la Mairie.

Mme Magali Ouedraogo

Plantations

Les arbres prévus au verger de la douane, vers la prairie fleurie et au parc Gyvi seront plantés la semaine prochaine ; les plantations n'ont pas pu avoir lieu avant à cause des températures négatives.

Atelier efficacité énergétique

Les élus sont invités à un atelier efficacité énergétique le 20.1.2022 (de 8h à 12h), organisé par le service cantonal du développement durable, en collaboration avec les SIG et Eco21. **Mme Magali Ouedraogo** a transféré l'invitation par e-mail à la commission environnement.

Aucun Conseiller municipal ne souhaite s'inscrire.

Sur une question de **M. Alexandre Sizonenko**, **Mme Magali Ouedraogo** précise que les expertises énergétiques des villas seront proposées en 2022 aux propriétaires intéressés. La commune n'ayant pu inscrire de ligne budgétaire à ces fins, un montant de Fr. 100.- leur sera demandé.

Autorités religieuses

L'Exécutif a rencontré la nouvelle pasteure, Mme Vanessa Trub, et le vicaire Mgr Kamil Iwanowski en prévision du culte œcuménique de Noël qui a malheureusement été annulé. Cette rencontre permettra de proposer des collaborations pour des manifestations futures.

Mme Danièle Yakoubian

Mme Danièle Yakoubian n'a rien à annoncer.

4. Communications du Bureau

Le Président rappelle que les élus ont reçu un e-mail le 15.12.2021 concernant les cadeaux destinés aux aînés. Ceux-ci, qui sont périssables, sont à la disposition des élus à la Mairie et devraient être distribués assez rapidement.

M. Jorge Varela regrette le délai imparti pour la distribution, qui est trop court et lui pose des difficultés. Pour sa part, il ne pourra pas distribuer ces cadeaux avant la semaine prochaine.

Le Président est confronté au même souci.

Mme Myriam Rivollet rappelle que l'information a été communiquée la semaine dernière, ainsi que lors du précédent Conseil municipal.

Mais pas le fait qu'il s'agissait de cadeaux périssables, regrette **M. Jorge Varela**.

Le secrétariat prend note de cette remarque et laissera **M. Jorge Varela** revenir vers la commission sociale quant au choix des cadeaux, conclut **Mme Myriam Rivollet**.

5. Projet de délibération DM 2021_19 – crédit contribution annuelle FIDU

Le Président donne lecture de la délibération DM 2021_19.

Sur une question de **M. Bastien Stauffer**, **le Maire** confirme que la subvention de Fr. 35'000.- qu'il a évoquée tout à l'heure relève aussi du FIDU. La commune reçoit Fr. 7'000.-/nouveau logement. Le FIDU subventionne aussi la construction de salles communales, d'écoles, de déchetteries, etc. (infrastructures publiques communales).

Mme Myriam Rivollet ajoute que ces subventions ne peuvent être inscrites au budget, faute de savoir à l'avance le nombre de logements qui seront mis à disposition l'année suivante. La subvention annoncée tout à l'heure par le Maire, par exemple, concernait des logements mis à disposition l'année dernière.

À la majorité (6 oui, 1 abstention), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2021_19.

6. Projet de délibération DM 2021_20 – fixation du montant de la taxe professionnelle communale pour 2022

Le Président donne lecture de la délibération DM 2021_20.

À l'unanimité (7 oui), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2021_20.

7. Projet de délibération DM 2021_21 – indemnités allouées aux maire et adjointes 2022

Le Président donne lecture de la délibération DM 2021_21.

À l'unanimité (7 oui), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2021_21.

8. Projet de délibération DM 2021_22 – approbation du budget de fonctionnement et des investissements 2022

Le Président donne lecture de la délibération DM 2021_22.

Sur une question de **M. Bastien Stauffer**, **Mme Myriam Rivollet** précise que suite à un bug du système informatique, le montant de la contribution annuelle au FIDU a dû être corrigé par rapport à la première version envoyée et votée par les élus.

À l'unanimité (7 oui), le Conseil municipal accepte la délibération DM 2021_22.

9. Comptes rendus des commissions

Jeunesse (CJ)

M. Jérôme Lardenois-Robert indique que la commission ne s'est pas réunie, dernièrement. Il remercie les lutins et les elfes qui ont préparé les sachets pour le Père Noël. La date de la prochaine séance sera fixée en janvier 2022.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Environnement (CE)

M. Bastien Stauffer n'a rien à signaler. La commission se réunira après la rentrée.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Sociale (CS)

M. André Ferrez n'a rien à signaler.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Patrimoine communal (CPC)

Mme Michèle Tischhauser n'a rien à signaler.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Finances (CF)

M. Jorge Varela n'a rien à signaler.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Urbanisme (CU)

M. Alexandre Sizonenko indique que le Conseil municipal ne devra pas revoter le crédit d'investissement pour les travaux de la route de Gy, entre le temple et le rond-point, la date de signature du devis faisant foi. Vu la météo, l'ensemble des travaux a été reporté en mars 2022.

Mme Danièle Yakoubian précise qu'elle n'a pas non plus eu d'informations concernant les caméras.

La commission a alloué son budget de Fr. 3'000.- pour un mandat d'évaluation de la route de Gy (circulation, parking, etc.). Si les finances de la commune le permettent en avril/mai 2022, ce mandat sera confirmé. Une demande de participation auprès du canton a d'ores et déjà été préparée.

Aucune date n'a encore été fixée pour la prochaine séance.

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Dons & subventions (CDS)

M. Alexandre Sizonenko indique que la commission s'est réunie mardi soir. Elle a décidé d'allouer Fr. 2'000.- à chacune des associations suivantes :

Aide sociale

- Action Margaux (favorise l'employabilité de personnes atteintes de cancer).
- Resiliam (soutient les enfants et les jeunes de 0 à 24 ans confrontés à la maladie grave, au handicap, ou au décès d'un proche).
- Parole (soutien dans la vie quotidienne aux personnes adultes souffrant de difficultés psychiques et/ou marginalisées).
- Fondation pour les enfants extraordinaire (prise en charge d'enfants porteurs de troubles du développement afin de multiplier leurs chances de s'intégrer au mieux dans la société.)

Subventions humanitaires

- Casa Alianza (réhabilitation d'enfants des rues au Nicaragua).
- Métissages (projet spécifique au Togo, soutien financier d'un centre de soins de base qui a ouvert en janvier 2021).

Un reliquat de Fr. 500.- a été alloué au Swiss Open Geneva (tournoi international de wheelchair tennis).

Le Président ouvre la discussion.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Règlement & indemnités du Conseil municipal

Néant.

10. Dates des prochaines séances

Le Président rappelle les prochaines dates à agender :

- Commission Patrimoine – à définir.
- Commission Finances – à définir.
- Commission Environnement – à définir.
- Commission Sociale – 10.1 à 18h15. (**M. Bastien Stauffer** et M. Robin Vidonne seront retenus à 19h pour l'AG des pompiers.)
- Commission Jeunesse – à définir.
- Commission Urbanisme – à définir.

- Commission ad hoc Dons & Subventions – 15.3.2022 à 19h à la mairie.
 - Commission ad hoc Règlement & indemnités du Conseil municipal – 18.1.2022 à la salle du parascolaire à 19h.
- Séance ordinaire du Conseil municipal – 20 janvier 2022 à 19h15.

11. Propositions individuelles et questions

Néant.

11. Divers

Le Maire remercie l'ensemble des élus pour leur active participation tout au long de cette année assez particulière. Il a été heureux de pouvoir compter sur eux, sur leurs forces vives, sur leurs forces de propositions, et pense qu'un bon travail a été fait ensemble. Le bilan est bon et les retours de la population sont toujours excellents. Les Gytans apprécient le dévouement de leurs élus, et leur présence est très appréciée à toutes les manifestations, même s'il n'est pas toujours évident de concilier la vie politique communale avec des emplois du temps souvent chargés.

Le Maire remercie aussi l'ensemble du personnel communal, qui a toujours épaulé les autorités de manière incroyable tout au long de l'année. Il remercie tout particulièrement **Mme Myriam Rivollet**, sur qui l'Exécutif compte quotidiennement et avec qui il collabore étroitement ; il est important de pouvoir travailler ainsi en binôme.

Il remercie évidemment **Mme Magali Ouedraogo** et **Mme Danièle Yakoubian**, qui sont toujours là pour le soutenir, lui donner des idées ou parfois le corriger s'il le faut.

Le Maire souhaite à tous une belle fin d'année et se réjouit de les retrouver en 2022 avec, il l'espère, un mode de vie plus agréable afin de continuer à œuvrer pour le bien des habitants de la commune.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h15.


Sébastien Dorand
Président


Jérôme Lardenois-Robert
Vice-président


Myriam Rivollet
Secrétaire